

**FICHE DE FONCTION
PROJETEUR**

<p>MISSIONS</p>	<p>CONCEVOIR ET CHIFFRER UNE INSTALLATION ELECTRIQUE REpondANT A L'ATTENTE DU CLIENT.</p>
<p>POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE et/ou FONCTIONNEL</p>	<p>sous l'autorité des directeurs de services et du directeur a autorité sur : techniciens bureaux d'études selon les études.</p>
<p>FONCTION</p>	<p>Sous l'autorité des directeurs de service, du directeur,</p> <p><u>Management</u>: Peut être amené à encadrer un technicien études.</p> <p><u>Etudes</u>: Applique les normes et les modes de calcul des prix de vente. Formalise, argumente. Fait ou fait réaliser les relevés nécessaires à l'étude de son projet. Met en forme les dossiers d'études et réalise ou fait réaliser les calculs nécessaires</p> <p><u>Production</u>: Réalise ou fait réaliser les plans d'exécutions et les DOE Met ou fait mettre en forme les dossiers d'études.</p> <p>Etablit le programme de l'étude et fait ou fait réaliser les plans, schémas et calculs nécessaires au projet. Applique les normes. il assure la liaison avec les directeurs de service et les conducteurs de travaux Prend contact avec les bureaux de contrôles et les maîtres d'œuvres si nécessaire Peut contrôler la bonne mise en œuvre des prescriptions (normes, CCTP...) sur l'objet de son étude.</p>
<p>QUALITES REQUISES</p>	<p>Rigueur, autonomie Ouverture d'esprit Capacité de négociation. sens de l'économie</p>
<p>RESPONSABILITES</p>	<p>Fiabiliser les études techniques Relation avec le maître d'œuvre et les bureaux de contrôle</p>
<p>CONTRAINTES</p>	<p>Concilier le critère du mieux-disant préservant les intérêts de la société avec celui du moins-disant que retient le plus souvent le donneur d'ordre.</p>
<p>POUVOIRS</p>	<p>Decider des meilleures solutions techniques manager un ou des techniciens d'étude choisir une solution alternative à moindre coûts</p>
<p>RESSOURCES INTERNES</p>	<p>Pour la réalisation de sa mission, peut obtenir conseil ou se faire assister de: Directeur, directeurs de service, secrétariat, bureau d'études, conducteurs de travaux</p>
<p>MISSIONS SPECIFIQUES</p>	<p>Peut être amené à transmettre sa compétence technique à d'autres projeteurs. Veille technique sur les normes Peut assurer le tutorat d'un apprenti. Peut proposer les besoins en investissement nécessaires à l'accomplissement de sa fonction.</p>